

COMPTE RENDU

Comité de programmation LEADER

Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis

du Mercredi 26 juin 2019

Le comité de programmation du Groupe d'Action Locale du Grand Beauvaisis s'est tenu le 26 juin 2019 de 08h45 à 16h15 au siège du PETR du Grand Beauvaisis, 48 rue Desgroux à BEAUVAIS, salle des assemblées.

PRESENTS COLLEGE PRIVE

Titulaires : Gilles BACONNIER ; Alain BARTHELEMY ; Amaury BEAUDOIN ; Medhi CHERFAOUI ; Etienne LEMAIRE ; Robert PORQUIER ; Yveline TAINMONT ; Michel MELINE

Suppléants : Agnès DEL AGUILA ; Cécile DEMONCHY ; Chrystelle FEVRE ; Nadège PERRIER

PRESENTS COLLEGE PUBLIC

Titulaires : Dominique DURAND ; Alain LEVASSEUR ; Claude MAILLARD ; Eric TRIBOUT ; Pascal VERBEKE

Suppléants : Patrick BATOT ; Patrick PERIMONY

ABSENTS/EXCUSES COLLEGE PRIVE

Titulaires : Vanessa FOULON ; Claire LEJEUNE ; José POLO

Suppléants : Gilles ALGLAVE ; Patrice BOURBIER ; Corinne MARETS ; Sylvie NEVE

ABSENTS/EXCUSES COLLEGE PUBLIC

Titulaires : Jacques COTEL ; Dominique DEVILLERS ; Jean-Louis DOR ; André DUTHOIT ; Frédéric GAMBLIN ; Catherine SABBAGH ; Patrice TOMBOIS

Suppléants : Martine BORGEO ; Mathieu BOUREUX ; Jean-Claude CARBONNIER ; Robert CHRISTIAENS ; Arlette DEVAUX ; Thierry GILLES ; Gérard HEDIN ; Béatrice LEJEUNE ; Francis MENU ; Philippe SMESSAERT

INVITES

Domice DUGRES ; Audrey GOBERVILLE ; David LAPLANCHE

I. Ouverture par Monsieur Verbeke.

Monsieur le Président présente le nouvel animateur du programme LEADER : arrivé le 06 mai 2019, David LAPLANCHE sera en charge de l'animation du programme LEADER et de l'accompagnement des porteurs de projet au même titre que l'ancienne animatrice.

1. Vérification des quorums

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **19**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **12** sont issus de la sphère privée et **7** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

2

II. Projets de coopération

1. Evaluation mi-parcours

Projet : « Evaluation mi-parcours croisée du programme LEADER sur trois territoires »

Etat d'avancement du projet :

- Lancement de la consultation : mai 2019
- Réception des candidatures : 4 offres (ExtraCité, Rouge Vif, KPMG, Mataroni)
 - **Bureau d'étude retenu : ExtraCité basé à Lille**
- Comité de pilotage de lancement : 04 juillet à Péronne
- Envoi des questionnaires aux acteurs du programme dans le cadre de l'évaluation : **Début septembre**
- Atelier de concertation : **15 octobre à Péronne**
- Comité rendu final : **Présentation du rendu lors de l'Assemblée générale du GAL**

2. Coopération E.V.A.L.

Projet : « Conception, animation et réalisation d'une évaluation finale du programme LEADER 2014-2020 sur sept territoires picards : Sources et Vallées – Cœur des Hauts de France – Thiérache – Sud de l'Aisne – Chaonois – Compiègne – Grand Beauvaisis »

Objectif :

- Réaliser un état des lieux partagé de la mise œuvre LEADER
- Initier une dynamique commune de coopération et d'amélioration continue du programme LEADER
- Analyser les données et réaliser l'évaluation finale

L'opération est estimée à 75 000 € HT au titre de la 19.3 soit une charge restante maximale de 10 714,28 € HT pour le Grand Beauvaisis. D'autres coûts en lien avec ce projet seront supportés par la s/ mesure 19.4.

Etat d'avancement du projet :

- Présentation du projet **coopération E.V.A.L. : 02 juillet 2019 à Noyon**
- Lancement de la consultation : 27 août
- Réception des candidatures : 07 octobre
- Comité de coopération « choix du prestataire » : fin octobre
- Comité de coopération « lancement » : **début novembre**
- **Comité de programmation : S47**
- Comité de coopération « rendu du 1^{er} livrable (photographie, état des lieux) » : **1er trimestre 2020**
- Comité de coopération « rendu final » : juin 2022

3

Pour rappel, les évaluations de mi-parcours et fin de parcours sont des obligations, nous sommes tenus de les réaliser dans le cadre de la convention qui nous lie avec l'Autorité de gestion.

3. Etude de faisabilité – PNIR Pays de Bray

Projet : « Présentation, justification et vérification de la faisabilité technique et économique d'un projet de PNIR (Parc Naturel interRégional) sur les territoires en co-maîtrise d'ouvrage : PETR Pays de Bray (Dept 76) – PETR Grand Beauvaisis »

Objectif :

- Réaliser un état des lieux sur le caractère et l'identité du territoire
- Plus-value de l'outil PNR et sa complémentarité avec les autres dispositifs
- Quel(s) serai(en)t le(s) périmètre(s) le plus pertinent(s) pour un PNR sur le territoire ?

Le coût de l'opération est estimé à 69 583,33 € HT par PETR au titre de la 19.3.

Etat d'avancement du projet :

- Rencontres entre élus locaux de Normandie et de l'Oise
- Validation en comités syndicaux des 2 PETR
- Rencontre technique autour du CCTP avec les 2 régions et le conseil départemental de l'Oise : **11 juillet**
- Lancement du marché et recrutement d'un chargé de mission : **IV trimestre 2019**

III. Assemblée générale du GAL

Objectifs :

- Présenter des résultats concrets (dont l'évaluation mi-parcours)
- Mettre en lumière l'activité du GAL et les retombées concrètes sur le territoire (retour presse, ...)
- Remercier les ambassadeurs (comités technique et de programmation) qui participent à la vie du LEADER
- Faire valoir notre attachement à ce programme (voir se positionner pour la programmation 2021-2027)
- Diffuser plus largement ce bilan d'étape aux élus locaux (// conférence des maires)

La date (entre fin novembre « S48 » et début décembre « S49 ») et le lieu restent à définir.

IV. Etat d'avancement du programme LEADER

1. Dossiers

Depuis le 01 mars 2016 :

Avant dépôt		Après								dépôt							
Accompagnement de projets En cours		Demandes de subvention LEADER								Opération			Demandes de paiement LEADER				
		Incomplètes En cours de montage		Annulées – Abandonnées (a) / Inéligibles (b)		Conventionnées				En cours de réalisation			En cours de traitement ou d'instruction		Payées Liquidées		
19	Réorientés / Abandonnés	19.2	19.3	(a)	(b)	19.1	19.2	19.3	19.4	19.2	19.3	19.4	19.2		19.1	19.2	19.4
	Divers												GAL	AG		Solde	
73 En cours d'actualisation	22	16	0	19	10	1	32	1	4	14	1	2	8	4	1	6	2
	5	16		29		1	37						8	4		1	
100		83								17			12		1	8	
Projets accompagnés par l'équipe technique au <u>26 juin 2019</u>										183							

2. Maquette prévisionnelle LEADER (selon la programmation du jour)

Fiche action	Périmètre concerné	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée		Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintégrer dans la maquette (AG)		
				26/06/2019	nb							Total	nb
	CCPB	Mise en place d'une signalétique de la Trans' Oise			10 540,76	1							
	CCPB	Reportages photos sur le territoire de la CCPB			5 918,16	1							
	CCPB	Réalisation de 5 films touristiques			5 640,00	1							
	CCPV	Création d'un parcours patrimoine			40 055,13	1							
	CCPB	Manifestation pour la réouverture de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly	65 385,42	1	65 385,42	1							
	CCPV	Une histoire d'avenir : 50 ans d'un territoire en mouvement	18 367,20	1	18 367,20	1							
	CAB	Stratégie territoriale de développement touristique et	16 949,52	1	16 949,52	1							
	CCPV	Projet Livre : Les graines de terre sont plus durs que du	18 000,00	1	18 000,00	1							
1			179 655,00	118 702,14	4	180 856,19	8	0,00	-1 201,19	100,67	179 655,00	0,00	
	CAB	Passage à niveau			32 325,76	1							
	CCPV	Etude d'aménagement de la Coulée verte			25 780,00	1	25 780,00						
	CAB	Développement des activités de pleines nature			39 377,50	1							
	CCPV	Réalisation d'une évaluation environnementale préalable	7 680,00	1	7 680,00	1							
2			285 133,00	7 680,00	1	105 163,26	4	25 780,00	179 969,74	36,88	259 353,00	9,04	0,00
	CCPV	Evènement de musique à Fontenay-Torcy	-199,52		2 224,96	1	2 224,96						
	CCPB	Achat et mise en place d'appui cycles et de casiers à vélos			12 515,00	1							
	CCPV	Concert échange pluridisciplinaire			3 600,00	1	3 600,00						
	CCPB	Les Brayonnades			13 259,64	1							
	CCPV	Résidence artistique en Picardie verte			60 000,00	1	38 430,84				1er acompte		
	CCPV	WALC Edition n°9 - Week end à la campagne			3 539,16	1	3 539,16						
	CCOP	Organiser un événement musique (concert en l'Eglise d'Oroër)			2 813,12	1	2 656,28				156,84		
	CAB	Picard'Jeux			5 846,00	1							
	CCPV	Le LAVOIR - Chantier théâtral et patrimoine en Picardie verte			28 000,00	1							
3			223 871,00	-199,52	0	131 797,88	9	50 451,24	92 073,12	58,87	173 419,76	22,54	156,84
	CCPB	Création d'expositions photographiques extérieures			60 000,00	1							
	CCPB	Création d'une résidence d'artistes en Pays de Bray Oise			80 000,00	1							
4			185 000,00	0,00	0	140 000,00	2	0,00	45 000,00	75,68	185 000,00	0,00	
	CAB	Production locale de fruits et légumes, en vente en circuits			60 000,00	1	En cours d'instruction AG						
	CCPV	Mise en place d'un distributeur automatique de pommes de			8 320,00	1	8 320,00						
	CCPV	Création d'un magasin à la ferme - Laboratoire de découpe et de transformation			50 000,00	1							
	CAB	Création de deux suites			134 456,48	1	En cours d'instruction AG						
	CCPB	Tiny By Bray, Prototype			24 000,00	1							
	CCOP	Création d'un atelier de transformation laitière et d'un point			54 000,00	1	En cours d'instruction AG						
	CCPB	Construction d'une salle de fabrication pour du fromage			40 000,00	1							
	CCPV	Les pigeonneaux de Choqueuse			37 270,64	1							
	CCPV	Distributeur automatique de légumes à Epeaux			14 052,36	1							
5			333 490,00	0,00	0	422 099,48	9	8 320,00	-88 609,48	126,57	325 170,00	2,49	0,00
		Sous-mesure : 19.2	1 207 149,00	126 182,62	5	979 916,81	32	84 551,24	227 232,19	81,18	1 122 597,76	7,00	156,84

Fiche action	Périmètre concerné	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée				Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintégrer dans la maquette (AG)
				26/06/2019	nb	Total	nb						
	GB	Evaluation à mi-parcours		5 626,40	1	5 626,40	1						
6			72 181,00	5 626,40	1	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
		Sous-mesure : 19.3	72 181,00	5 626,40	1	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation		-13 244,36		117 345,12	1	117 345,12					
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation				95 757,50	1						
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation		9 705,88	1	9 705,88	1						
7			358 065,00	-3 538,48	1	222 808,50	3	117 345,12	135 256,50	62,23	240 719,88	32,77	0,00
	GB	Réalisation d'une base de données		-480,00		17 500,00	1	17 500,00					
8			48 000,00	-480,00	0	17 500,00	1	17 500,00	30 500,00	36,46	30 500,00	36,46	0,00
		Sous-mesure : 19.4	406 065,00	-4 018,48	1	240 308,50	4	134 845,12	165 756,50	59,18	271 219,88	33,21	0,00
TOTAL			1 685 395,00	127 790,54	7	1 225 851,71	37	219 396,36	459 543,29	72,73	1 465 998,64	13,02	156,84

Monsieur le Président précise que pour éviter un arrêt brutal du programme LEADER, et en attendant d’obtenir un ré-abondement de la maquette financière, une autorisation de sur programmation est en attente. Un courrier de relance partira courant de l’été à ce sujet.

Dans tous les cas, le ré abondement ne pourra pas correspondre à la demande formulée précédemment en 2018 (pour mémoire 1 million d’€) mais répondra à minima aux demandes de subvention déposées. A ce stade, nous ne devrions plus être en mesure de financer de nouveaux projets.

Le GAL est engagé dans sa convention d’être la porte d’entrée sur le territoire et d’accompagner les porteurs dans leur démarche.

En absence de fonds LEADER, le GAL propose un accompagnement auprès des porteurs sur la partie ingénierie financière et fera le travail de recherche de financements publics (autres fonds européens, fonds de la Région, fonds du Département et autres, ...).

M. Le Président soumet la réintégration dans la maquette financière des montants de subvention non justifiés lors de l’instruction des demandes de paiement et en fonction de leur fiche action d’origine :
La réintégration est votée à l’unanimité.
L’Autorité de gestion en sera notifiée par l’intermédiaire de ce compte rendu.

3. Proposition de re-ventilation de la maquette prévisionnelle LEADER (sous-mesure 19.2)

a) Re-ventilation de la maquette financière

Une nouvelle ventilation est proposée aux membres pour alimenter la fiche action 5 « Soutien aux démarches de commercialisation ».

Fiche action	Enveloppe initiale	Ventilation	Nouvelle enveloppe (v26/06/2019)
1	179 655,00		179 655,00
2	285 133,00	- 88 609,48	196 523,52
3	223 871,00		223 871,00
4	185 000,00		185 000,00
5	333 490,00	+ 88 609,48	422 099,48
Total 19.2	1 207 149		1 207 149

M. Le Président soumet la proposition :
La re-ventilation est votée à l’unanimité.
L’Autorité de gestion en sera notifiée par l’intermédiaire de ce compte rendu.

b) Création de communes nouvelles

M. Le Président soumet la création de deux communes nouvelles :

- Commune de Auneuil comprenant les communes de Auneuil et de Troussures ;
- Commune de Formerie comprenant les communes de Formerie et de Boutavent la Grange.

Le nombre de communes éligibles au programme LEADER du Grand Beauvaisis est ainsi porté à 212 communes.

La création des communes nouvelles est votée à l'unanimité.

Il est prévu de rédiger un avenant n°4 qui recensera l'ensemble des ajustements émis durant l'année 2019.

9

V. Dossiers inéligibles ou abandonnés

Les projets abandonnés sont :

- PETR Pays de Bray « Guide du Routard »
- EARL Roose du Hayon « Transformation de produits laitiers en circuit court »
- SCI FAFO « Ferme Accueil Fromagerie d'Orsimont »

M. Le Président soumet les abandons formulés par les porteurs de projet :

Les trois abandons de projet sont votés à l'unanimité.

VI. Anciens dossiers : Avenants à appliquer

1. Association du Pays du Grand Beauvaisis « Frais de fonctionnement et d'animation du GAL 2018 »

Par son courrier du 14 décembre 2018, le porteur de projet souhaite reporter sa date de fin d'opération fixée initialement le 31/12/18 au 30/06/19 pour finaliser ses outils de communication.

M. Le Président soumet la demande d'avenant du porteur de projet :

La demande d'avenant est votée à l'unanimité.

2. EARL HOUET « Les pigeonneaux de Choqueuse »

Par son courrier du 27 mai 2019, le porteur de projet souhaite reporter sa date de fin d'opération fixée initialement le 30/06/19 au 31/12/19 car le début des travaux du bâtiment d'élevage de pigeon a pris du retard.

M. Le Président soumet la demande d'avenant du porteur de projet :

La demande d'avenant est votée à l'unanimité.

VII. Audition des porteurs de projet LEADER

1. Porteur de projet « Association Les Brayonnades »

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **15**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **11** sont issus de la sphère privée et **4** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

11

Décision du comité de programmation du 26/06/2019					
Fiche action	1				
Porteur de projet	Association Les Brayonnades				
Opération	Manifestation pour la réouverture de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly				
Personne(s) auditionnée(s)	Madame GRUET				
Note	16,5/20				
Décision	Soutien le dossier				
	Pérennité du projet à long terme. Réutilisation du mapping.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
15	0	0	0	0	15
Montant subventionné			Plafonds		
65 385,42 € ht			70 000,00 € ht		

2. Porteur de projet « Communauté de communes de la Picardie Verte »

<p>Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 15 Cette règle est respectée</p> <p>Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé : Parmi ces votants 11 sont issus de la sphère privée et 4 sont issus de la sphère publique Cette règle est respectée</p> <p>La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes</p>

Décision du comité de programmation du 26/06/2019					
Fiche action	2				
Porteur de projet	Communauté de communes de la Picardie Verte				
Opération	Réalisation d'une évaluation environnementale préalable aux travaux d'aménagement de la Coulée verte				
Personne(s) auditionnée(s)	Madame LEZIER				
Note	16,5/20				
Décision	Soutien le dossier				
	Projet positif inscrit dans une démarche générale.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
15	0	0	0	0	15
Montant subventionné			Plafonds		
7 680,00 € ht			80 000,00 € ht		

3. Porteur de projet « Théâtre de la Ramée »

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 15

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants 11 sont issus de la sphère privée et 4 sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

Décision du comité de programmation du 26/06/2019					
Fiche action	1				
Porteur de projet	Théâtre de la Ramée				
Opération	Projet Livre : Les grains de terre sont plus durs que du béton				
Personne(s) auditionnée(s)	Madame WOLFSOHN				
Note	6,50/20				
Décision	Soutien le dossier – Sous réserve				
	L'équilibre financier paraît précaire. Ce n'est pas un nouveau projet. Projet accordé sous réserve de financement complémentaire.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
0	15	0	0	0	15
Montant subventionné			Plafonds		
10 000,00 € ht			10 000,00 € ht		

4. Porteur de projet « Office de tourisme de l'Agglomération du Beauvaisis »

<p>Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 16 Cette règle est respectée</p> <p>Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé : Parmi ces votants 9 sont issus de la sphère privée et 7 sont issus de la sphère publique Cette règle est respectée</p> <p>La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes</p>

14

Décision du comité de programmation du 26/06/2019					
Fiche action	1				
Porteur de projet	Office de tourisme de l'Agglomération du Beauvaisis				
Opération	Stratégie territoriale de développement touristique et positionnement marketing				
Personne(s) auditionnée(s)	Monsieur GONCALVES				
Note	15/20				
Décision	Soutien le dossier				
	Etude qui devrait être menée sur l'ensemble du Grand Beauvaisis.				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
16	0	0	0	0	16
Montant subventionné			Plafonds		
16 949,52 € ht			30 000,00 € ht		

5. Porteur de projet « Cernodo – Les agriculteurs à l’Ouest de l’Oise »

<p>Obligation d’un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de 15 Cette règle est respectée</p> <p>Obligation d’un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé : Parmi ces votants 9 sont issus de la sphère privée et 6 sont issus de la sphère publique Cette règle est respectée</p> <p>La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes</p>
--

Décision du comité de programmation du 26/06/2019					
Fiche action	1				
Porteur de projet	Cernodo – Les agriculteurs à l’Ouest de l’Oise				
Opération	Une histoire d'avenir : 50 ans d'un territoire en mouvement ... et ça continue !				
Personne(s) auditionnée(s)	Monsieur YVER Monsieur ROUYERE				
Note	13/20				
Décision	Soutien le dossier				
	Plus de représentation pour plus d’impact. Associer la MSA, la MFR, le Crédit Agricole pour la communication				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
15	0	0	0	0	15
Montant subventionné			Plafonds		
18 367,20 € ht			30 000,00 € ht		

6. Porteur de projet « PÉTR du Grand Beauvaisis »

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **18**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **11** sont issus de la sphère privée et **7** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

Décision du comité de programmation du 26/06/2019					
Fiche action	6				
Porteur de projet	PÉTR du Grand Beauvaisis				
Opération	Evaluation mi-parcours				
Personne(s) auditionnée(s)	Monsieur LAPLANCHE				
Note	16/20				
Décision	Soutien le dossier				
	/				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
18	0	0	0	0	18
Montant subventionné			Plafonds		
5 626,40 € ht			70 000,00 € ht		

7. Porteur de projet « APGB du Grand Beauvaisis »

Obligation d'un minimum de 50% des membres du comité : Le nombre de votant étant de **18**

Cette règle est respectée

Obligation d'un minimum de 50% des membres votants soient issus du collège privé :

Parmi ces votants **11** sont issus de la sphère privée et **7** sont issus de la sphère publique

Cette règle est respectée

La règle du double quorum est respectée le comité peut procéder aux votes

Décision du comité de programmation du 26/06/2019					
Fiche action	7				
Porteur de projet	APGB du Grand Beauvaisis				
Opération	Frais de fonctionnement et d'animation du GAL 2019 (janvier à avril)				
Personne(s) auditionnée(s)	Monsieur LAPLANCHE				
Note	/				
Décision	Soutien le dossier				
	Avis favorable				
Soutien le dossier	Soutien le dossier Sous réserve	Ajourne le dossier	Rejette le dossier	Abstention	TOTAL
18	0	0	0	0	18
Montant subventionné			Plafonds		
9 705,88 € ht			70 000,00 € ht		

8. Maquette financière LEADER retenue à l'issue du comité de programmation

Fiche action	Périmètre concerné	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée				Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintégrer dans la maquette (AG)
				26/06/2019	nb	Total	nb						
	CCPB	Mise en place d'une signalétique de la Trans' Oise			10 540,76	1							
	CCPB	Reportages photos sur le territoire de la CCPB			5 918,16	1							
	CCPB	Réalisation de 5 films touristiques			5 640,00	1							
	CCPV	Création d'un parcours patrimoine			40 055,13	1							
	CCPB	Manifestation pour la réouverture de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly	65 385,42	1	65 385,42	1							
	CCPV	Une histoire d'avenir : 50 ans d'un territoire en mouvement	18 367,20	1	18 367,20	1							
	CAB	Stratégie territoriale de développement touristique et	16 949,52	1	16 949,52	1							
	CCPV	Projet Livre : Les grains de terre sont plus durs que du béton	10 000,00	1	10 000,00	1							
1			179 655,00	110 702,14	4	172 856,19	8	0,00	6 798,81	96,22	179 655,00	0,00	0,00
	CAB	Passage à niveau			32 325,76	1							
	CCPV	Etude d'aménagement de la Coulée verte			25 780,00	1	25 780,00						
	CAB	Développement des activités de pleines nature			39 377,50	1							
	CCPV	Réalisation d'une évaluation environnementale préalable		7 680,00	1	7 680,00	1						
2			196 523,52	7 680,00	1	105 163,26	4	25 780,00	91 360,26	53,51	170 743,52	13,12	0,00
	CCPV	Evènement de musique à Fontenay-Torcy		-199,52	2 224,96	1	2 224,96						
	CCPB	Achat et mise en place d'appui cycles et de casiers à vélos			12 515,00	1							
	CCPV	Concert échange pluridisciplinaire			3 600,00	1	3 600,00						
	CCPB	Les Brayonnades			13 259,64	1							
	CCPV	Résidence artistique en Picardie verte			60 000,00	1	38 430,84						1er acompte
	CCPV	WALC Edition n°9 - Week end à la campagne			3 539,16	1	3 539,16						
	CCOP	Organiser un événement musique (concert en l'Eglise d'Oroër)			2 813,12	1	2 656,28						156,84
	CAB	Picard'Jeux			5 846,00	1							
	CCPV	Le LAVOIR - Chantier théâtral et patrimoine en Picardie verte			28 000,00	1							
3			223 871,00	-199,52	0	131 797,88	9	50 451,24	92 073,12	58,87	173 419,76	22,54	156,84
	CCPB	Création d'expositions photographiques extérieures			60 000,00	1							
	CCPB	Création d'une résidence d'artistes en Pays de Bray Oise			80 000,00	1							
4			185 000,00	0,00	0	140 000,00	2	0,00	45 000,00	75,68	185 000,00	0,00	0,00
	CAB	Production locale de fruits et légumes, en vente en circuits			60 000,00	1	En cours d'instruction AG						
	CCPV	Mise en place d'un distributeur automatique de pommes de			8 320,00	1	8 320,00						
	CCPV	Création d'un magasin à la ferme - Laboratoire de découpe et de transformation			50 000,00	1							
	CAB	Création de deux suites			134 456,48	1	En cours d'instruction AG						
	CCPB	Tiny By Bray, Prototype			24 000,00	1							
	CCOP	Création d'un atelier de transformation laitière et d'un point			54 000,00	1	En cours d'instruction AG						
	CCPB	Construction d'une salle de fabrication pour du fromage			40 000,00	1							
	CCPV	Les pigeonneaux de Choqueuse			37 270,64	1							
	CCPV	Distributeur automatique de légumes à Epeaux			14 052,36	1							
5			422 099,48	0,00	0	422 099,48	9	8 320,00	0,00	100,00	413 779,48	1,97	0,00
		Sous-mesure : 19.2	1 207 149,00	118 182,62	5	971 916,81	32	84 551,24	235 232,19	80,51	1 122 597,76	7,00	156,84

Fiche action	Périmètre concerné	Opération	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER programmée		Enveloppe FEADER payée	Reste à programmer	%	Reste à consommer	%	Montant prévisionnel à réintégrer dans la maquette (AG)		
				26/06/2019	nb							Total	nb
	GB	Evaluation à mi-parcours		5 626,40	1	5 626,40							
6			72 181,00	5 626,40	1	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
		Sous-mesure : 19.3	72 181,00	5 626,40	1	5 626,40	1	0,00	66 554,60	7,79	72 181,00	0,00	0
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation		-13244,36		117 345,12	1	117 345,12					
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation				95 757,50	1						
	GB	Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation		9 705,88	1	9 705,88	1						
7			358 065,00	-3 538,48	1	222 808,50	3	117 345,12	135 256,50	62,23	240 719,88	32,77	0,00
	GB	Réalisation d'une base de données		-480,00		17 500,00	1	17 500,00					
8			48 000,00	-480,00	0	17 500,00	1	17 500,00	30 500,00	36,46	30 500,00	36,46	0,00
		Sous-mesure : 19.4	406 065,00	-4 018,48	1	240 308,50	4	134 845,12	165 756,50	59,18	271 219,88	33,21	0,00
TOTAL			1 685 395,00	119 790,54	7	1 217 851,71	37	219 396,36	467 543,29	72,26	1 465 998,64	13,02	156,84

VIII. Points divers et conclusion

Le prochain comité de programmation aura lieu :

**En novembre 2019 : semaine 47 (soit lundi 18, mardi 19 ou jeudi 21)
Prévoir la journée**

20



Pascal VERBEKE

Président du Groupe d'Action Locale du Grand
Beauvaisis